

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU

COMMUNE DE DEUK

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

CENTRE REGION

MBAM ET INOUBOU DIVISION

DEUK COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

**ADDITIF N°01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°01/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2026 DU 16/01/2026 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF
DU SUR LA RIVIERE NGUETCHOUING (12ML) ET SES ACCES SUR LA ROUTE
NGORO – DEUK (08 km), DANS COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU
MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

Financement : Budget MINTP- Exercices 2026.

AU LIEU DE :

1. Remise des offres :

12.1 Pour la soumission hors ligne

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires ; dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir ou être déposée contre récépissé au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Deuk, au **plus tard le 13 Février 2026** à 12 heures précises et devra porter la mention:

LIRE PLUTOT

1. Remise des offres :

12.1 Pour la soumission hors ligne

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires ; dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir ou être déposée contre récépissé au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Deuk, au **plus tard le 20 Février 2026** à 12 heures précises et devra porter la mention:

AU LIEU DE

2. Ouverture des offres :

L'ouverture des offres aura lieu le 13 Février 2026 Dès 13 heures précises dans la salle de réunion de la commission interne de passation des Marche auprès de la Commune de Deuk.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

LIRE PLUTOT

3. Ouverture des offres :

L'ouverture des offres aura lieu le 20 Février 2026 Dès 13 heures précises dans la salle de réunion de la commission interne de passation des Marche auprès de la Commune de Deuk.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

AU LIEU DE

4. Critères d'évaluation des offres :

Critères éliminatoires

- a) Absence de l'original de la caution de soumission ;
- b) L'absence de l'attestation de catégorisation ou de la copie de la décision rendant publique la classification dans une catégorie donnée ;

- c) Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission et de l'attestation de catégorisation ou de la copie de la décision rendant publique la classification dans une catégorie donnée ;
- d) Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- e) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- f) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes ;
 - Une attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
 - Du rapport de visite de lieux documenté et illustratif, paraphé à chaque page et signé de la dernière page par le soumissionnaire ;
 - Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP.
 - Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
 - Une note d'organisation et méthodologie ;
 - Une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins 80 000 000 (Soixante Quatre Vingt millions) de FCFA.
- g) Non justification de la possession en propre ou en location de l'un des matériels minimums suivants :
 - Une niveleuse ;
 - Deux camions bennes 20 Tones ;
 - Un compacteur vibrant ;
 - Une pelle chargeuse.
 - Un pick-up ;
 - Un groupe électrogène.
 - Un camion-citerne à eau ;
 - Une bétonnière.
- h) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
 - Une soumission timbrée et signée ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
 - Le sous – détail des prix unitaires (l'élimination se fera pour les lots concernés).
- i) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;
- j) N'avoir pas obtenu au moins un total de 8 critères sur l'ensemble des 12 critères essentiels.
- k) Non-respect du mode de soumission,

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 12 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 6 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur 4 critères ;
- c) Les références du soumissionnaire sur 02 critères ;
- d) La Visite des lieux sur 02 critères.

LIRE PLUTOT

a. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- De l'absence de la caution de soumission dans le dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- De L'absence du récépissé de la Caisse de dépôt et consignation relative à la caution de soumission ;
- De L'absence de la copie certifiée par le MINMAP, de l'attestation de catégorisation ou de la copie de la décision rendant publique sa classification dans une catégorie donnée ;
- De la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (exceptés la caution de soumission, la catégorisation, le récépissé CDEC);
- Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- De l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- Du non-respect du format de fichier des offres ;
- De L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière
- De l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant, le cas échéant.
- De l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE, SDP) ;

- De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;

b. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- La présentation des offres ;
- L'attestation sur l'honneur de visite des lieux signé par l'Entreprise ;
- Le rapport de visite du site avec photos ;
- La méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux et délai d'exécution.
- Preuves de l'acceptation des conditions du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières et Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphés et signés.

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70 %, seront examinées.

Fait à Deuk, le 12 Février 2026

Le Maire

Ampliations :

- DDMAP/MI
- DDTP/MI
- ARMP/CE
- P/CIPM/DK
- CHRONO
- ARCHIVES
- AFFICHAGE

